

Délibération n° 14	Conseil Municipal du 19 juin 2017
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 7.5 Subventions
<p>Le Lundi 19 Juin deux mille dix-sept à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p><u>Date de convocation</u> : 13/06/2017</p> <p><u>Membres présents</u> : 30 puis 31 (arrivée de Mme COUSIN Angélique à 19 h 45)</p> <p><u>Membres ayant donné pouvoir</u>: 3 puis 2</p> <p><u>Membre(s) excusé(s)</u> :</p> <p><u>Membre(s) non excusé(s)</u> :</p> <p><u>Nombre de votants</u> : 33</p> <p>Affiché le 20/06/2017</p> </div>	<p><b>Présents</b> : Monsieur Philippe FAIT, Madame Monsieur Bernard GHESELLE, Christelle BEAURAIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Dominique DELSAUX, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoint, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Maryse MAILLART,, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Charlotte PERRAULT, Monsieur Yvon BRIHIER, Monsieur Richard KASPZAK, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Monsieur Christian RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Isabelle ROMANCANT, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.</p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir</b> : Madame Martina DESCHARLES à Monsieur Le Maire, Madame Angélique COUSIN (arrivée à 19 h 45) à Madame Hanquez Cathy, Madame Stéphanie DANNE à Monsieur THIEBAUX Pascal.</p> <p><b>Absent (s) excusé (s)</b> : 3 puis 2</p> <p><b>Absent (s) non excusé (s)</b> :</p> <p><b>Votants</b> : 33</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Madame Laurie CAFIER</p>
Objet : Attribution d'une subvention pour soutenir la fondation Folo The Source	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Attribution d'une subvention pour soutenir la fondation Folo The Source

La fondation Folo The Source a été créée dans le but de sensibiliser le public aux besoins en eau pour la population Guinéenne et la réalisation d'un puits et de l'impact que celui ci peut avoir sur la population.

La Ville d'Etaples-sur-mer souhaite s'associer à ce mouvement, d'autant plus que M. SIAKA BARRY, ministre guinéen de la culture, des sports et du patrimoine historique, fait honneur à la Ville d'Etaples-sur-mer en acceptant son invitation pour le lancement et l'inauguration du festival des Arts Africains.

Afin d'aider à la poursuite de ces actions, il est demandé au conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200€ à la fondation Folo The Source.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le versement d'une subvention de 200€ à la fondation Folo The Source.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2017 – article 6574.

La délibération est adoptée à l'unanimité par 33 voix pour.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire  
en vertu de sa publication  
et de sa transmission au Contrôle de  
légalité le (voir visa)*

Le Maire

Philippe Fait



*La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication*

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170619-del149062017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2017